

Chères, chers membres,

Vous trouvez ci-dessous les dernières nouvelles de l'association

Problématique financière

Au vu du message du conseil fédéral d'hier, physioswiss a réagi pour revendiquer la prise en compte de la situation des physiothérapeutes.

Un nouveau courrier part de physiovaud ce jour à destination de Monsieur Leuba, conseiller d'Etat en charge de l'économie pour le canton de Vaud. Voir annexe.

Dans l'intervalle, nous vous rappelons quelques mesures proposées par Monsieur Broulis lors de la conférence de presse du 1^{er} avril qui peuvent apporter un soutien transitoire :

- rajuster les acomptes d'impôts pour l'année en cours
- demander éventuellement la restitution des impôts versés en trop en 2019
- se demander si on a droit aux subsides pour les assurances maladies
- évaluer la possibilité de faire la demande d'un plan de recouvrement pour les personnes physiques

!! Facturation des traitements à distance

L'OFSP a publié Des conditions de facturation pour des traitements réalisés à distance, valable pour les cas LAMal. La CTM l'a repris et adapté pour les cas LAA, AI, AMF. Ces documents sont annexés.

Cette résolution a été prise sans concertation avec physioswiss, communiqué suivra.

Dans le document OFSP, vous concernent les points 1, 2 et 3.3.

Dans le document CTM, vous concernent les pages 1 et 3. En bleu, les adaptations propres à CTM.

Nous vous rendons attentifs aux conditions restrictives pour l'utilisation de ces positions : cas urgents, personnes vulnérables, disposer d'un système de vidéoconférence garantissant la protection des données (pas Skype, ni Zoom).

Ensuite, vous remarquerez à la lecture des documents annexés que les assureurs LAMal n'acceptent que la position 7340 (22 FS) pour votre travail, alors que la CTM (LAA/AI/AMF) accepte la 7301.

Faut-il vraiment brader nos prestations au nom de la crise ?

Recherche de cabinets

Rappel : Si ce n'est déjà fait, pensez à compléter les critères de recherche dans votre profil pour annoncer que vous faites des traitements à domicile (guide en annexe).

Matériel de protection

Soyez attentifs aux modifications éventuelles des horaires de distribution des centres de la Protection Civile pour la période de Pâques.

Il y a actuellement un déficit en surblouses. Selon le service du pharmacien cantonal, les surblouses jetables peuvent être lavées une fois à 60° et réutilisées. Sinon, il y a lieu d'utiliser les blouses blanches. L'idée est toujours de protéger le patient. En cas de traitement à domicile, vous pouvez laisser la surblouse sur place pour autant qu'elle soit suspendue et pas manipulée en votre absence. Une grosse commande de surblouses est en attente de réception à une date indéterminée.

Enquête

Vous êtes déjà nombreux à avoir rempli la courte enquête envoyée par physioswiss. Nous invitons celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à prendre les quelques minutes nécessaires pour la compléter.

Suivi des traitements

Cela fait bientôt un mois que nous avons mis en suspens une bonne partie des traitements qui ne relèvent pas de l'urgence. Il serait peut-être judicieux de réévaluer toutes ces situations et de redéfinir ce qu'il en est de la nécessité du traitement selon le tableau clinique actuel.

Et si on cherchait ensemble des idées d'économie ?

Comment économiser de l'argent avec votre cabinet lors de cette crise :

- Demander à votre bailleur une réduction de loyer pour mars et les mois qui viennent, jusqu'à ce que la mesure de confinement soit levée.
- Demander à votre fournisseur téléphone, internet, tv, une réduction du prix de l'abonnement
- Annuler ou demander à reporter les abonnements, aux journaux, magazines durant cette période.
- Poser les plaques de votre véhicule de fonction.
- Baisser le chauffage dans le cabinet (7% d'économie par degré en moins).
- Négocier l'assurance RC professionnelle du physio et/ou du cabinet durant l'arrêt de pratique.

Vous en avez d'autres ? Faites-en profiter vos collègues via la page Facebook de physiovaud : <https://www.facebook.com/physiovaud/> ou un mail au secrétariat.

Tout le comité vous souhaite de profiter d'un week-end de Pâques serein et chocolaté !

Pour physiovaud,
Thierry Smets, président